**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le mardi 9 février 2016 à 8 h 30 au 5160, boulevard Décarie, 6<sup>e</sup> étage à Montréal, sous la présidence de monsieur le maire suppléant Lionel Perez, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce; Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges; Jeremy Searle, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Michel Therrien, adjoint au directeur d'arrondissement;

Denis Gendron, directeur des services administratifs et du greffe;

Sylvia-Anne Duplantie, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;

Jean-Philippe Grenier, conseiller en aménagement;

Katerine Rowan, secrétaire d'arrondissement substitut.

Monsieur le maire Russell Copeman et M. Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon sont absents (absences motivées).

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Monsieur le maire suppléant déclare la séance ouverte à 8 h 35.

## **RÉSOLUTION CA16 170031**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Peter McQueen

appuyé par Magda Popeanu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 février 2016 à 8 h 30 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

10.02

## PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Aucun commentaire n'est émis.



PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC
Aucune question n'est posée.
PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL  Aucune question n'est posée.
RÉSOLUTION CA16 170032
AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT RCA15 17255
Il est proposé par Lionel Perez
appuyé par Jeremy Searle
M. Lionel Perez donne un avis de motion en vue d'adopter le règlement RCA15 1725 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre Dame-de-Grâce (01-276), le Règlement d'urbanisme d'une partie de l'arrondissement de Mont-Royal (01-281) et le Règlement sur le certificat d'occupation et certains permi (R.R.V.M, c. C-3.2).
Un débat s'engage.
40.01 1166826002
L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire suppléant déclare la séance close.
La séance est levée à 8 h 40.
Russell Copeman Le maire d'arrondissement Katerine Rowan La secrétaire d'arrondissement substitut

Les résolutions CA16 170031 à CA16 170032 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

